

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,
La Municipalité est heureuse de vous communiquer les faits survenus dans la vie communale depuis la dernière séance:

INAUGURATION DE VALARTIBOIS SA /cb

VALARTIBOIS, une nouvelle entreprise locale pour pérenniser le savoir-faire ancestral de l'épicéa et du fromage dans le Jura vaudois a été inaugurée le jeudi 2 septembre à L'Abbaye.

Plus de 70 convives ont pu visiter cette nouvelle entreprise et rencontrer ses collaboratrices et collaborateurs, qui perpétuent des gestes artisanaux en travaillant la magnifique matière première qu'est l'épicéa à l'aide d'outils et de machines qui, pour certains, sont toujours en service depuis les années 1940.

Christophe Bifrare, Syndic de L'Abbaye, a relevé l'intérêt que représente pour la Vallée de Joux - dont l'économie repose largement sur les secteurs horlogers et de la microtechnique – la création d'une nouvelle entreprise hors de ces secteurs d'activités. Il s'est réjoui de cette diversification nécessaire et spécialement du fait qu'elle se fasse dans le secteur de l'exploitation forestière et du bois : chaque minute 1 m³ de bois pousse dans le canton de Vaud – et la Vallée de Joux avec la forêt du Risoud est particulièrement concernée. Le secteur forestier et le travail du bois sont ainsi essentiels pour gérer, entretenir et valoriser l'environnement naturel local : la création de Valartibois y contribue de manière réjouissante.

Valartibois en quelques chiffres clefs :

- 8 postes de travail (6.5 EPT) à La Vallée de Joux
- CHF 790'000.- de financement réunis pour ce projet
- 800'000 unités d'emballage en bois fabriquées par an pour les Vacherins Mont-d'Or AOP
- 8 producteurs et affineurs de Vacherin Mont-d'Or AOP et 1 société active dans le domaine du bois ont investi pour créer Valartibois

1500^{ème} HABITANT DE LA COMMUNE /cb

En date du mercredi 15 septembre 2021, les autorités de L'Abbaye avaient donné rendez-vous au 1500^{ème} habitants de la commune de L'Abbaye. Ce dernier était invité à se présenter avec sa famille pour une petite partie protocolaire et officielle en attendant des jours meilleurs pour une soirée repas. Ce dernier n'a pas décliné l'offre et s'est présenté avec sa maman Sandrine Ducret, son papa Stany Gnemmi et sa grande sœur Margaux. Le 1500^{ème} habitant est né le 19 août, ce qui a d'autant plus réjoui les autorités de la commune. « Nous étions à 1498, il y a des mois de cela, puis nous avons connu une nette régression jusqu'à redescendre à 1482 habitants pour repasser largement le cap de 1500 début septembre avec l'arrivée d'Alec. La commune ne cherche pas à grandir pour grandir. Ce que nous voulons, ce sont des habitants qui s'investissent et participent à la vie associative, sportive et culturelle locale. Rien de mieux qu'une famille pour atteindre cet objectif ».

450^{ème} DE LA COMMUNE, INAUGURATION DU CHEMIN DE ST-NORBERT ET 900^{ème} DE L'ORDRE DES PREMONTRES /cb

La réfection de la tour médiévale de L'Abbaye et sa restitution à la commune, il y a deux ans, a initié un élan qui se poursuit avec la dédicace du Chemin de St-Norbert : ce chemin didactique a été présenté au public le week-end des 9 et 10 octobre 2021 et béni par le nouveau curé, en présence de cent vingt convives, dans le cadre du 450^{ème}.

Après les discours officiels et la visite guidée, une conférence était prononcée en l'église par Jean-Charles Leroy, supérieur de l'abbaye de Frigolet, dans les Bouches-du-Rhône françaises. Comme lors

de l'anniversaire du 400e de L'Abbaye, les moines prémontrés étaient représentés dans ce qui fut, jadis, la première abbaye implantée en territoire suisse (à l'époque, bien sûr, territoire savoyard).

Le programme des festivités avait commencé mardi déjà aux Croisettes avec les élus de la région, les employés communaux et le syndic d'Yverne Edouard Chollet et des représentants de sa commune. Il s'est poursuivi dimanche, avec une cérémonie œcuménique et un apéritif festif, ainsi qu'une démonstration des milices vaudoises.

NOUVELLE ORGANISATION SEVJ /cb

La SEVJ a le plaisir de vous annoncer les nominations suivantes à compter du 1er novembre 2021.

Monsieur Grégory Gay prend la responsabilité du nouveau département « Produits & Services ».

Ce département, regroupant désormais les installations intérieures et les énergies renouvelables, est chargé de développer les produits de demain. M. Gay sera respectivement secondé par Messieurs

- Simon Pyanet, adjoint en charge des installations intérieures
- Guillaume Berney, adjoint en charge des énergies renouvelables
- André Meylan, expert technique

Monsieur Franck Budel prend la responsabilité du département « Multimédia » et conserve la responsabilité du département « Marketing, Communication & Développement commercial ». M. Budel sera secondé par Messieurs

- Laurent Verschueren, ingénieur Télécom et adjoint « Multimédia »
- Jean-Michel Vermot, support technique

UN DEUXIEME MEDECIN AU PONT ET DES LOCAUX RENOVES /cb

Le cabinet médical du Pont a repris les consultations depuis le 24 août dernier mais c'est jeudi 14 octobre qu'il a été inauguré. Après un été à consulter au Pôle Santé le temps des travaux, la Doctresse Stéphanie Dubois a réintégré ses locaux avec un associé, le Docteur Simonnot.

Il est arrivé le jour même de la réouverture du cabinet médical le 24 août, le Dr Simonnot a pu bénéficier d'un espace consultation et d'une salle d'attente attenante flambants neufs, aux côtés de la Dresse Dubois. Le médecin cantonal a estimé que les besoins justifiaient l'arrivée d'un 2e généraliste au village du Pont et a autorisé son installation. Le Dr Simonnot connaît bien la Vallée de Joux, puisqu'il habite à Bois d'Amont depuis 2015, où son épouse exerce la même profession. Originaire de Lorraine, il étudie 3 ans à Nancy puis à Lyon.

"Stéphanie Dubois m'a proposé de s'associer au Pont dans des locaux entièrement rénovés, elle m'a fait le certificat demandé par les autorités qui atteste de mon aptitude à pratiquer ce métier, le Dr Naiken m'a parrainé à la Société Vaudoise de Médecine et me voilà ! Je suis vraiment ravi de m'installer ici, le paysage est magnifique, faire cette route tous les jours est vraiment plaisant". On lui souhaite la bienvenue à la Vallée de Joux !

HOIRIE RUFFIEUX /cb

Le vendredi 15 octobre 2021, à 14h00, à la rue des Moulins 10, BAC-Y salle du rez inférieur, à Yverdon-les-Bains, l'Office des poursuites du district du Jura-Nord vaudois a procédé à la vente aux enchères publiques et sans garantie de l'immeuble suivant : COMMUNE DE L'ABBAYE, Rue de la Gare 2, Le Pont Parcelle RF n° 1234 consistant en un bâtiment (assurance n° 17) de 101 m2 et une place-jardin de 144 m2, soit une surface totale de 245 m2.

Suite au préavis 09/2021 du 06 septembre 2021 de la Municipalité, cette dernière avait demandé au point 1 : " d'accorder à la Municipalité, une autorisation de dépense exceptionnelle avec un vote de

confiance, pour un montant raisonnable. Nous pouvons aujourd'hui vous annoncer que le montant qui avait été convenu était de 245'000.-. Ce dernier a été atteint après la 3^{ème} annonce pour être adjudgé à 360'000.- par un couple de sexagénaire lausannois. La municipalité était représentée par Christophe Bifrare, syndic et Patrick Berktold, vice-syndic.

BANCOMAT LE PONT/cb

Le distributeur de billet du Pont a été la cible d'inconnus dans la nuit de vendredi 22 novembre à samedi 23, autour de 3h du matin. La caméra a été obturée, l'écran brisé, le guichet de sortie des billets arraché et l'appareil copieusement malmené. Ne parvenant pas à leurs fins, les malfrats ont pris la fuite avant l'arrivée des agents. Ils n'ont pas encore été retrouvés. Aucun numéraire n'a été dérobé. Le prestataire a néanmoins hésité à remplacer cet appareil dont les coûts s'élèvent à près de 200'000.-. Il a néanmoins consenti à son remplacement qui devait dans un premier être fait d'ici à mars. Il semblerait que ce dernier devrait être à nouveau fonctionnel d'ici à la fin de l'année.

RENCONTRE AVEC MADAME LA CONSEILLERE D'ETAT BEATRICE METRAUX SUR LES NUISANCES DES USAGERS DE LA ROUTE PARTICULIEREMENT DANS LE COL DU MOLLENDRUZ /cb

Une rencontre avec Mme la CE Béatrice Métraux, cheffe du DES a eu lieu le 26.10.2021, étaient également présents M. Jacques Vallelian, Police cantonale, M. Gilles Warnery, DGMR, M. Robin Eymann, SG-DES, ainsi que les syndics du Lieu, du Chenit, de Mont-la-Ville et de l'Abbaye. Une voiture de police est présente 24/24 à la Vallée et mène des contrôles routiers. En outre, la Police Cantonale Vaudoise a effectué de nombreuses opérations à l'échelle cantonale en collaboration avec le Service des autos (SAN) et les polices communales pour interpellier les véhicules bruyants, les tester et saisir les plaques de contrôle, le cas échéant. A ce jour, 29 contrôles ciblés dans le cadre d'opérations nommées « HUSH » ont été effectués, dans les cols, en localité et plus particulièrement dans les zones identifiées comme problématiques.

Il en ressort les informations suivantes :

- 994 véhicules contrôlés ;
- 376 dénonciations (250 PV et 126 AO) ;
- 53 saisies de plaques de contrôle.

Depuis le 20 février dernier, 52 contrôles spécifiques ont eu lieu sur le Col du Mollendruz, ce qui représente 202 heures d'engagement. L'opération sera reconduite en 2022 et 2023 et les résultats sont attendus à moyen terme.

Il est ressorti de cette rencontre 7 mesures d'action à l'étude à l'heure actuelle et une fois que les services auront avancé, une rencontre Canton-Communes devra être organisée début décembre pour faire un point de situation et finaliser la communication conjointe.

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE MANUFACTOR SA /cb

Inauguration des nouveaux locaux de Manufactor SA le 11 novembre 2021 sis Sur-la-Rose. Cette entreprise horlogère haut de gamme est spécialisée dans l'anglage lime, la squelettisation, la gravure main et le montage horloger. Elle est dirigée par Patrice Golay et propriété de Philippe Narbel.

RENCONTRE AVEC LES CONSEILLERS D'ETAT CHRISTELLE LUISIER ET PHILIPPE LEUBA SUR LES SGZA /cb

Le 12 novembre dernier les syndics du Lieu, du Chenit et de l'Abbaye accompagné des municipaux en charge de la police des constructions se sont rendus à la préfecture à Lausanne pour une entrevue sur les zone d'activité avec les CE Mme Christelle Luisier-Brodard et M. Philippe Leuba pour discuter des points bloquants de ce dossier. Si les points techniques semblent être en bonne voie, il n'en est pas de même de la problématique du concassage Sur-la-Rose que les autorités locales aimeraient voir déplacé à Combenoire. Il est navrant que des règlements obsolètes et cas de jurisprudence d'une autre époque servent à régler les problèmes d'aujourd'hui et que le bon sens vaudois se soit perdu dans les méandres des procédures.

VISITE DU BUREAU DU GRAND CONSEIL /cb

Le Bureau du Grand Conseil, présidé cette année par Mme Laurence Cretegnny, s'est rendu pour la seconde fois à l'Ecole Technique de la Vallée de Joux le jeudi 18 novembre 2021. L'occasion de suivre l'avancement de la construction de la pendule, mais aussi d'encourager apprentis et enseignants, tout en valorisant le savoir-faire de La Vallée.

DEVELOPPEMENT TRAVYS ET CFF /cb

Développement Travys du 23.11.2021

Offre de transport.

A. Ligne Vallorbe - Le Brassus : ce qui est planifié.

Dès le 07 Août 2022 :

Nouveau concept de coupe/accroche en gare du Day et liaison avec la ligne S2 Vallorbe-Lausanne-Aigle (plus de changement en gare du Day !)

Nouveau matériel roulant moderne : Flirt VD TSI.

Maintien des points de vente TRAVYS existants,

Prestations effectuées en collaboration TRAVYS-CFF sur la ligne.

Concession CFF Voyageurs Vallorbe - Le Brassus.

B. Ligne Orbe - Chavornay : ce qui est planifié.

Modernisation de la ligne, à l'horizon 2025, et raccordement au réseau CFF.

Soutien de CFF pour trouver des sillons Orbe-Chavornay-Renens-(Lausanne, à la fin des travaux de la gare), sous concession TRAVYS.

Matériel roulant et exploitation : TRAVYS.

2. Coopération CFF – Travys : une situation WIN-WIN-WIN.

La coopération entre TRAVYS et CFF permet :

Une liaison directe entre la Vallée-de-Joux et le reste du RER Vaud, en direction de Lausanne.

D'améliorer l'offre pour les clients avec du matériel roulant moderne.

De conserver et promouvoir l'ancrage régional de TRAVYS dans la Vallée de Joux et sa proximité clientèle.

De contribuer à l'attractivité économique et touristique de la Vallée de Joux.

De renforcer les synergies entre les deux entreprises.

De répondre aux exigences des commanditaires.

3. L'infrastructure ferroviaire Le Brassus – Le Pont – Vallorbe.

TRAVYS reste propriétaire de la ligne ferroviaire Le Brassus – Le Pont (hors le périmètre de cette gare).

Les CFF restent propriétaire de la ligne ferroviaire Le Pont (y compris le périmètre de cette gare) – Vallorbe.

Les 2 entreprises vont effectuer des développements ces prochaines années

TRAVYS : modernisation des gares du Sentier et du Lieu (2025)

CFF : modernisation du tunnel des Episats et gare du Pont (2025/2026)

CORRESPONDANCES AVEC LE CANTON CONCERNANT LA PRESENCE DES SERVICES CANTONAUX A LA VALLEE /cb

Plusieurs échanges de courriers ont eu lieu avec le Conseil d'Etat concernant le processus d'établissement des titres de séjour pour les étrangers en provenance de l'UE qui sera centralisé au Centre de biométrie, situé au Flon à Lausanne, ainsi que la fermeture du bureau fiscal de la Vallée suite au départ à la retraite de M. Cuhat.

Si l'argumentaire concernant le premier objet est difficile à contrer, les Municipalités de la Vallée ne sont pas satisfaites des réponses apportées à leur argumentaire concernant le second et un nouveau courrier est en cours de finalisation.

NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE /cb

Attendu de longue date, ce dernier est enfin en ligne. Bon nombre d'onglets ne sont pas encore alimentés et sont en cours de rédaction. La Municipalité a pris la décision de le mettre en fonction et d'apporter au fur et à mesure les compléments et corrections.

ANTENNE SWISSCOM DU MARCHAIRUZ /cb

Longtemps attendue, l'antenne du Marchairuz est en fonction depuis le 30 novembre dernier.

PERSONNEL /cb

La Municipalité a eu le plaisir de remercier pour leur fidélité les collaborateurs suivants:

- Pour 5 ans d'activité au Service administratif, M. Laetitia NICOD
- Pour 5 ans d'activité au Service voirie, M. Stephan GUIGNARD

GT ETUDE DE FAISABILITE D'UNE FUSION DES COMMUNES /cb

Etat des lieux

Nous bouclons prochainement la phase de consultation qui consistait à établir un état de situation portant sur l'ensemble des prestations fournies par les communes ainsi que pour les critères liés au développement, à l'identité et aux aspects financiers. La deuxième étape consistait à effectuer une analyse multicritère par le biais d'ateliers et de groupes de travail. Un peu plus de 103 personnes ont participé à cette démarche. Un rapport de synthèse a été rédigé. Il présente de manière méthodique et structurée la faisabilité d'une fusion des communes de L'Abbaye, du Chenit et du Lieu, avec ses avantages et ses inconvénients par rapport au statu quo.

Calendrier

Mercredi 9 février 2022 : Présentation du rapport et de ses résultats aux municipalités, aux autorités villageoises et à l'ensemble des participants des groupes de travail.

Mercredi 9 mars 2022 : Présentation aux habitants de La Vallée.

Mardi 24 mai 2022 : Présentation du préavis (en réponse à la motion) pour votation par les 3 conseils communaux des 3 communes.

ETUDE DE MOBILITE REGIONALE /pb

Les 3 communes de La Vallée de Joux, associés à l'ADAEV avec la participation de l'Etat de Vaud ont décidé de mener une réflexion sur la mobilité multimodale à l'échelle de l'ensemble de la Vallée. Cette démarche visait notamment à développer des mesures alternatives à la voiture individuelle. Le mandat a été confié au printemps 2020 à CITEC, bureau spécialisé dans la régulation du trafic.

Les objectifs de l'étude visaient à :

- Maitriser l'augmentation du trafic motorisé individuel
- Limiter les nuisances induites par le trafic routier
- Garantir la sécurité des usagers du réseau
- Maintenir une certaine fluidité dans le réseau routiers aux heures de pointes
- Agir sur l'ensemble des déplacements dans le but de parvenir à un report modal

Méthodologie retenue

Etablissement d'un diagnostic de l'état actuel

Evaluation de l'impact de l'évolution démographique et économique sur le réseau

Proposition de mesures d'amélioration

Un rapport a été produit et présenté aux 3 municipalités en juillet 2021.

Mrs Olivier, Baudat, Gabriel Berciu, Arthur Lespagnol du BTC, M. Eric Duruz et Patrick Berktold, (membres du groupe de travail) poursuivent la réflexion et présenteront en début d'année 2022 le

rapport aux entreprises horlogères. Celles-ci mènent également une réflexion sur le sujet de la mobilité et de ses enjeux futurs. Il reste encore une série d'étapes pour planifier les mesures retenues ainsi que leur mise en œuvre, pour ensuite les évaluer.

ACTION EN FAVEUR DE LA POPULATION COMBIERE /pb

Les 3 communes de La Vallée, avec le précieux soutien de la Fondation Paul Edouard Piguet, ont mené une action en faveur des habitants de La Vallée de Joux. Vous avez été informé par la FAVJ du 11 novembre qui précisait le concept (bons d'achat, annonces pour les commerçants, formation aux réseaux sociaux et production de capsules vidéo).

Le bilan à ce jour est réjouissant :

2'378 bons achetés

103 commerçants inscrits et 98 ayant vendus des bons

37 capsules commandées (sur 50)

28 inscriptions pour les formations

Un montant est également disponible pour d'autres actions, en l'occurrence pour les personnes âgées (+ de 65 ans). En effet, nos aînés ont particulièrement été impacté par les mesures édictées depuis le printemps 2020.

Ainsi les 3 communes organiseront et offriront respectivement un repas ainsi qu'une animation à ce public cible.

Pour la Commune de L'Abbaye, c'est à l'Hôtel de Ville de L'Abbaye, en date du 19 décembre que nous retrouverons nos aînés. Ce sera également l'occasion de communiquer les programmes disponibles en 2022 pour les retraités et aînés de la Commune.

CHALET DU BUCLEY ET DU PRE D'ETOY /pb

Les amodiataires actuels, Mrs Ludovic et Anthony Rochat ont dénoncé le bail qui les liait depuis 2005 à la Commune (précédemment et depuis 1993 par leur papa, M. Daniel Rochat) pour la fin de l'année 2021.

Une nouvelle expertise des biens immobiliers a été réalisée pour déterminer les futures conditions de location, également au regard et aux conditions dictées par la commission d'affermage.

27 candidats ont répondu à l'annonce, le choix définitif après la visite des 5 dossiers sélectionnés a été porté sur M. Cédric Rochat du Solliat, qui reprendra la location des 2 chalets d'alpage.

ALTITUDE 1004 /pb

Le 11 octobre dernier, la Commune de L'Abbaye, le Village des Bioux et Altitude 1004, (représenté par M. Jean-Louis Reymond et M. Manoé Reymond) ont signé une convention. Celle-ci régie l'utilisation de 4 parcelles (2 de l'Etat de Vaud, 1 de la commune et 1 du village des Bioux). Cette convention a permis de préciser plusieurs éléments, notamment l'exploitation desdites parcelles, de définir un montant de location ainsi que le périmètre d'utilisation, la nature des activités et la bonne tenue du site.

SOURCE HAUT DU MOLLENDRUZ /pb

Des travaux ont été réalisés cet automne sur les zones de captage de la source qui alimente entre autres le Chalet du Mollendruz. 2 veines d'eau ont été mis à jour par l'intervention d'un sourcier, pour ensuite être canalisé vers les chambres de captage.

TRAVAUX PONT SUR LA LIONNE / cp

TRAVAUX LOCAUX VOIRIE, POMPIERS ET WC PUBLICS / cp

SDIS VALLEE DE JOUX / lb

VOIRIE / ch

Kostia Schertenleib prendra sa retraite le 30 juin 2022.

Nous le remercions pour son excellente collaboration et lui souhaitons une bonne santé.

Engagement d'un nouvel employé à la voirie dès le 1er juillet 2022.

CENTRE SPORTIF / ch

« Le Conseil d'Administration du Centre sportif de la Vallée de Joux a le plaisir de vous communiquer la nomination de Madame Delphine Toro au poste de Directrice du CSVJ, ce à compter du 1er janvier 2022. Elle succède ainsi à Yann Rohrbach qui a quitté ses fonctions en juillet 2021. Madame Toro travaille au sein du Centre Sportif depuis mai 2019 en qualité de Sous-directrice. Le Conseil d'Administration poursuit ainsi sa volonté de stabilisation et de développement futur du Centre Sportif et souhaite plein succès à Madame Toro dans cette nouvelle fonction. »

PREAVIS A VENIR / cb

- Assainissement butte de tir l'Aouille
- Concept de parcage payant et règlement sur l'usage du DP
- Rénovation du fortin "Le Nid"
- Règlement de police
- Réponse à la motion d'étude de faisabilité de fusion des communes
- Comptes
- Règlement du personnel
- Arrêté d'imposition
- Budget
- Ouvrage de rétention Sagne-Vuagnard
- PGEE séparatif l'Abbaye
- Place du Prédicant (suite et fin)
- Véhicule multifonctions

Cette liste est non exhaustive

VŒUX ET REMERCIEMENTS

En cette fin d'année particulière à bien des égards, la Municipalité tient à remercier chacune et chacun pour le temps consacré à la chose publique. Elle tient à adresser à tous, un joyeux Noël malgré les mesures que nous connaissons. Nous profitons de l'occasion de vous adresser également nos meilleurs vœux de santé pour la nouvelle année. Prenez soin de vous et de vos proches et restez prudents!